

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2003)
Heft: 2

Artikel: Période de changement
Autor: Seifert, Kurt / Dreifuss, Ruth / Couchepin, Pascal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789483>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Période de changement

Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale, s'est retirée de la présidence de l'Assemblée de la Fondation Pro Senectute. Le conseiller fédéral Pascal Couchepin sera selon toutes probabilités son successeur.

Depuis 85 ans la présidence de l'organe le plus élevé de notre fondation est assurée par un élu en fonction ou un ancien membre du gouvernement fédéral. Ruth Dreifuss, cheffe du DFI, a été élue présidente en 1996. En quittant le Conseil fédéral elle a également souhaité démissionner de son mandat à l'assemblée de la fondation. Nous lui avons demandé les raisons de ce choix.

Pourquoi avez-vous souhaité quitter la présidence de l'assemblée de Pro Senectute?

Je tenais à passer le témoin au Conseiller fédéral Pascal Couchepin, car je trouve excellent que la personne responsable du Département fédéral de l'intérieur préside l'assemblée de Pro Senectute Suisse. Ainsi est manifesté le lien qui unit Pro Senectute à la Confédération, et plus particulièrement à l'AVS. Car, dans le domaine de la prévoyance vieillesse, comme dans celui de l'invalidité, la Confédération s'est dotée d'une politique globale, combinant une assurance sociale, des prestations complémentaires et une offre personnalisée de services et d'appui: la Fondation Pro Senectute. La collaboration avec les cantons et les communes, responsables d'une offre suffisante dans le domaine des institutions médico-sociales et des soins et services à domicile, est essentielle. Mais c'est au niveau de l'ensemble du pays qu'est assurée la solidarité qui a enfin délivré les personnes âgées, ou du moins la plupart d'entre elles, des peurs existentielles que connaissaient encore les générations précédentes.

Prendre en compte les changements

Ces huit années de présidence vous laissent-elles un souvenir particulier?

J'en citerai deux, choisis dans la galerie de portraits dont je garde le souvenir: notre ami Boris Luban-Plozza, qui a consacré sa vie à transformer, dans le sens d'un partenariat réel, les relations entre médecin et patient; les quelques étudiants et jeunes chercheurs que nous avons récompensés pour des travaux utiles aux personnes âgées. Leur intérêt pour cette génération m'a émue.

Quels changements l'avènement d'une «société de longue vie» implique-t-il pour nos institutions sociales?

Pour nos institutions sociales, la «longue vie» demande des ajustements mineurs, permettant de bien assumer et répartir les conséquences économiques de ce phénomène réjouissant. Il s'agit aussi de mieux tenir compte (cela a été initié par la 10^{ème} révision de l'AVS et j'espère que ce sera poursuivi par la 11^{ème} et la révision de la LPP) des changements de la société en termes d'égalité entre hommes et femmes et de respect des choix et possibilités individuelles en matière de poursuite du travail rémunéré ou de retraite anticipée. Mais, pour notre communauté, il s'agit de bien plus: créer les conditions d'une convivialité de quatre générations, éviter la marginalisation et l'exploitation d'une génération par une autre, considérer comme une richesse la diversité des modes de vie.

Qu'est-ce que vous aimeriez dire au personnel et aux bénévoles de Pro Senectute au moment de vous retirer?

Un seul mot, mais du fond du cœur: merci!

Des élans importants

Pascal Couchepin, Président de la Confédération et nouveau chef du Département fédéral de l'intérieur, a déjà fait savoir qu'il était prêt à reprendre la présidence de l'assemblée de la fondation. Nous lui avons demandé pourquoi il a accepté d'exercer ce mandat.

Qu'est-ce qui vous motive à continuer la tradition qui veut que le chef du DFI préside l'assemblée de Pro Senectute Suisse?



Ruth Dreifuss

La sécurité financière dans la vieillesse requiert un système de sécurité sociale solide sur ses bases qui sont l'AVS, la prévoyance professionnelle et, pour les cas particuliers, les prestations complémentaires. C'est l'un des soucis quotidiens du DFI. Bien sûr, mon département n'est pas seul impliqué; d'autres acteurs entrent aussi en jeu. Je songe naturellement à Pro Senectute qui couvre un vaste champ d'activités et propose aide et soutien aux personnes âgées. En perpétuant cette tradition bientôt centenaire, je veux montrer que les activités multiples de Pro Senectute sont un facteur important d'une politique globale de la vieillesse.

Comment envisagez-vous votre mandat?

Cette tâche honorifique me permettra d'abord de participer aux assemblées annuelles de Pro Senectute Suisse. Il est important pour moi de soigner ce type de contacts de manière à me rendre compte des exigences qui s'imposent à une fondation comme Pro Senectute. C'est donc avec plaisir que j'envisage cette présidence annuelle.

Assurer le contrat entre les générations

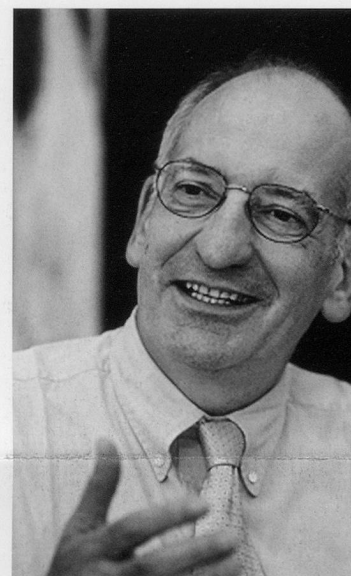
Quels sont, à votre avis, les principaux défis à relever dans le domaine de la vieillesse?

En premier lieu, il faut garantir le contrat entre les générations que constituent ces deux

piliers importants: l'AVS et la prévoyance professionnelle. Mais cela ne doit pas empêcher les personnes âgées de faire face elles-mêmes à un certain nombre de besoins qui ne peuvent pas tous être couverts par les pouvoirs publics. Il en va ainsi, par exemple, de la prise de responsabilités dans des tâches publiques ou sociales, même l'âge venant; cela peut être une activité rémunérée ou bénévole dans la culture, le sport ou le secteur social. Le maintien d'un bon système de santé et de soins fait partie des défis que doit relever la politique de la vieillesse; quand les forces commencent à manquer, il faut que soient en place les conditions permettant à chacun de parcourir sereinement sa dernière phase de vie.

Qu'est-ce que vous aimeriez dire au personnel et aux bénévoles de Pro Senectute au moment de reprendre le flambeau?

Les ressources des caisses publiques se sont restreintes; il est devenu d'autant plus important que les moyens financiers mis à disposition par l'AVS puissent permettre l'accès d'un nombre toujours croissant de personnes âgées à des services de qualité comme les cours de formation, le sport, des manifestations diverses. Les éléments décisifs pour atteindre cet objectif sont d'une part un personnel bien formé et motivé et d'autre part l'engagement bénévole de nombreux citoyens et citoyennes de ce pays. *kas*



Pascal Couchepin

Assemblée de la fondation 2003

L'assemblée de la fondation se déroulera le 20 juin à Lucerne. Lors de son allocution d'ouverture, la présidente sortante, Ruth Dreifuss, rendra hommage à deux hommes décédés l'an dernier qui se sont engagés d'une manière remarquable pour Pro Senectute en occupant des mandats au sein de l'assemblée de la fondation: l'ancien conseiller fédéral Hans Peter Tschudi, qui a été président d'honneur, et Boris Luban-Plozza, qui a été longtemps vice-président.

Après les affaires statutaires, dont le vote pour la succession à la présidence de l'assemblée de la fondation, le conseiller fédéral Pascal Couchepin prononcera aussi une allocution. L'assemblée de la fondation réunit la présidence, les délégués des organisations cantonales de Pro Senectute, de la Confédération, de la société suisse d'utilité publique et d'autres organisations ayant des objectifs proches de ceux la fondation.